

## DES PSYCHOLOGUES PEUVENT ACCOMPAGNER DES PATRONS EN SOUFFRANCE

# Le dispositif Apesa est étendu à Brest

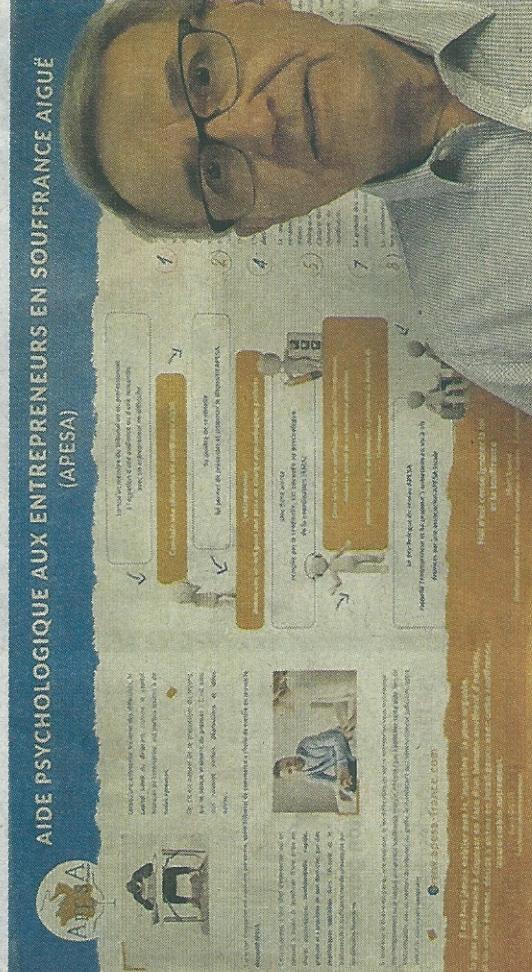
La faillite d'une entreprise peut provoquer un traumatisme chez le dirigeant. La souffrance peut aller jusqu'au suicide. Pour parer à cela, l'association Apesa 29 a mis en place un dispositif de prévention. Il est désormais étendu à Brest.

### Apesa, c'est quoi ?

Le suicide d'un patron d'entreprise reste encore tabou. Le voile se dissipe depuis la création en 2013 de l'association Apesa France par Marc Binnié, greffier auprès du tribunal de commerce de Saintes. Apesa pour Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë.

L'initiative s'est depuis développée. Le tribunal de commerce de Quimper l'a reprise fin 2017 ; celui de Brest, deux ans plus tard. Son président, Dominique Maguer, en fonction depuis janvier 2020, explique : « Au début, il y a eu une forme de réticence et des questions sur l'utilité d'un tel dispositif. Mais après des échanges avec nos homologues de Quimper, il nous est apparu pertinent. » En fin d'année dernière, l'association Apesa 29-Sud a été étendue. Elle est devenue Apesa 29. Benoît Bataille, l'actuel président du tribunal de commerce de Quimper, en était à sa tête. En début d'année, il a passé le relais à un autre juge consulaire quimpérois, Didier Margerand.

Le dispositif de prévention peut se déclencher lorsqu'un dirigeant d'entreprise passe devant le tribunal pour le redressement ou la liquidation de son entreprise. Voiré avant lorsqu'il fait appel à la cellule de prévention, ajoute Benoît Bataille. « Des sentinelles sont chargées de repérer les situations de détresse et de souffrance. Il peut s'agir de juges, de greffiers, de mandataires, de magistrats du paquet... En tout, dans le Finistère, il



La souffrance peut provoquer un traumatisme chez le dirigeant. La prévention peut aller jusqu'au suicide. Pour parer à cela, l'association Apesa 29 a mis en place un dispositif de prévention. Il est désormais étendu à Brest.

### COVID-19 : ÉCOUTE ET SOUTIEN

Benoit Bataille, le président du tribunal de commerce de Quimper comme son homologue de Brest, Dominique Maguer, redoutent une hécatombe parmi les entreprises après le passage du Covid-19. « La crise a été soudaine et elle est brutale. Nous nous attendons à une vague très importante de redressements ou de liquidations. Mais à partir de quel moment ? Et pendant combien de temps ? Un ou deux ans ? Il est bien difficile de le dire mais nous savons que nous devrons y faire face. »

Didier Margerand assure

que le dispositif établi par Apesa 29 est prêt. À l'échelle nationale, le gouvernement s'appuie sur l'action d'Apesa France en matière d'écoute et de soutien psychologique. Un numéro vert a été ouvert. Il s'agit du 0 805 65 505 0.

Pour 2020, Apesa 29 table sur une cinquantaine de cas. « Ce chiffre tient compte des conséquences de la crise liée au Covid-19 », précise Didier Margerand.

Pour 2020, Apesa 29 table sur une cinquantaine de cas. « Ce chiffre tient compte des conséquences de la crise liée au Covid-19 », précise Didier Margerand.

Pour 2020, Apesa 29 table sur une cinquantaine de cas. « Ce chiffre tient compte des conséquences de la crise liée au Covid-19 », précise Didier Margerand.

### En quoi consiste l'accompagnement ?

Les signalements donnent en effet lieu à un premier échange par téléphone entre le patron en difficulté et un professionnel d'Apesa France. L'accompagnement est alors mis en place. « Cela peut être une séance individuelle ou collective, une formation, une thérapie, une écoute, une conseil... », explique Didier Margerand.

### Quel résultat ?

En 2019, dans le ressort du tribunal de commerce de Quimper, 28 cas ont été signalés et

Matthieu Gain